

**Formulaire à renvoyer à l'Administration Centrale provinciale – Service des taxes.
Réf. ACPAS 4.2.1/TDB - rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 LIEGE.**

Personnes de contact :

Mme FUENTES Catherine - tél. : 04/220.22.65 - e-mail : catherine.fuentes@provincedeliege.be

Mme LAMBERT Valérie - tél. : 04/220.21.88 - e-mail : valerie.lambert@provincedeliege.be

TAXE PROVINCIALE SUR LES DEBITS DE BOISSONS

DECLARATION VALABLE JUSQU'A REVOCATION

Commune de :

Date :

Personne physique :

❖ Nom et prénom du déclarant :

❖ Adresse courrier :

❖ e-mail :

❖ Numéro national du déclarant :

Société :

❖ Nom de la société qui déclare :

❖ Adresse du siège social :

❖ N° de T.V.A. :

Lieu de l'activité :

❖ Date du début :

ou

❖ Date de cessation :

Si vous êtes locataire

Veillez fournir :

1. une copie du contrat de bail *enregistré* ;
2. un plan métré du débit ou de l'immeuble distinguant les locaux affectés au débit (croquis)

Si vous êtes propriétaire

Veillez fournir :

1. un plan métré de l'immeuble distinguant les locaux affectés au débit (croquis);
2. une copie de l'acte de propriété de l'immeuble;
3. une copie de l'avertissement-extrait de rôle de la taxe sur le précompte immobilier.

Superficie de l'immeuble

Superficie du débit

.....
Signature :

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé" en toutes lettres.

Echelle :

